

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 19

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 8

AYANT DONNÉ POUVOIR : 3

N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 5

Le 18 septembre 2024, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle Jean ARPIN à La Rosière, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Françoise BESNARD, Michelle ANXIONNAZ, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Sééz : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE,

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Guillaume DESRUES donne pouvoir à Laurence REGNIER

Morgan LE LANN donne pouvoir à Laurent CHELLE

Joëlle CAMPERS donne pouvoir à Mathieu LECLERCQ

EXCUSÉS

Sééz : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère : Gérard MATTIS

Villaroger : Alain EMPRIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Lionel ARPIN est désigné secrétaire de séance

2024-120

CONVENTION D'ACCUEIL EN RESIDENCE D'ARTISTE DANS LE CADRE D'UN REPERAGE ARTISTIQUE

En 2024, la communauté de communes a installé un ensemble de supports d'exposition pour animer le secteur de la voie verte en proposant une action culturelle à découvrir « hors-les-murs » et destinée à l'ensemble des usagers piétons et cyclistes, comptant à la fois des habitants, des visiteurs et des touristes. Le souhait de la collectivité était d'installer des supports pérennes, réutilisables d'année en année. L'exposition « Natures vives », mettant en valeur la flore locale, a rencontré un vif succès durant l'été 2024.

En vue de la prochaine exposition qui s'installera le long de la voie verte durant la saison estivale 2025, un travail de prospection a été lancé pour convier un ou une artiste à produire les prochaines créations photographiques. Il a été proposé aux membres de la commission Culture & Patrimoine de produire une exposition mettant en valeur le patrimoine naturel de l'Isère, traversant l'ensemble de la vallée de Haute Tarentaise, depuis les glaciers des sources de l'Isère jusqu'à Bourg Saint Maurice.

L'artiste invitée est la suivante : Giandra de Castro, artiste-photographe spécialisée dans la photographie de l'eau et du patrimoine aquatique, installée en Haute Savoie. Un premier repérage est prévu durant l'automne 2024, qui permettra de mettre en œuvre la création artistique d'ici le printemps 2025, pour une installation au début de la saison estivale.

La convention relative à l'accueil en résidence de cette artiste, annexée à la présente délibération, fixe les conditions de collaboration et d'accueil entre la communauté de communes de Haute-Tarentaise et l'artiste-auteur.

VU l'avis favorable de la commission culture & patrimoine en date du 20 août 2024.

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le principe d'accueillir l'artiste-auteur en résidence artistique ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention entre la communauté de communes et l'artiste-auteur, annexées à la présente délibération, ainsi que tous les documents s'y rapportant;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2024.

Yannick AMET

Président

